

Commission régionale consultative FDVA

Jeudi 5 janvier 2023

Ordre du jour

Points à aborder

1. Présentation des principaux résultats de l'étude d'impact du FDVA2
2. Bilan des campagnes 2022 et statistiques complémentaires demandées par la commission
3. Propositions des orientations et priorités FDVA pour 2023
4. Autres actualités en matière de vie associative

1 – Étude d'impact du FDVA2 en région

Synthèse des enseignements principaux

Gouvernance du FDVA2

- Une dimension consultative bien intégrée par les membres des instances
- Une faible participation des élus des collectivités territoriales
- Une explicitation des critères de sélection des demandes qui gagnerait à être plus claire en amont et à mieux distinguer éligibilité, priorisation ou appréciation

Impacts du FDVA2 sur les associations

- Une meilleure connaissance et représentation de ce qu'est le FDVA2 en fonction du niveau de professionnalisation des associations
- Une différence du profil associatif en fonction de l'axe « fonctionnement » ou de l'axe « projets » (emplois et budget annuel)
- Les associations peu ou pas professionnalisées recourent davantage au FDVA2 pour consolider l'association (emplois, activités), tandis que les associations plus professionnalisées visent plutôt le développement de projets

Réflexions exprimées

Un fonds installé dans le paysage associatif mais victime de son succès

- Une gouvernance qui doit retrouver un équilibre de participation effective entre les différentes parties prenantes (État, collectivités, parlementaires, personnalités qualifiées issues du monde associatif)
- Un axe « fonctionnement » qui remplit sa finalité de permettre aux petites associations de soutenir leur projet associatif mais dont le processus de demande reste complexe pour des bénévoles et dont le calendrier d’instruction et de décision est long
- Un axe « projets » dont les impacts qualitatifs restent difficiles à mesurer et qui gagnerait à pouvoir s’envisager sous forme de soutien pluriannuel avec un volet évaluation

2 – Bilan des campagnes FDVA 2022 et statistiques complémentaires

Bilan des campagnes 2022

FDVA1

FDVA1 annuel

- 131 associations financées
- 260 actions retenues
- 262 000 euros versés
- 2 000 euros en moyenne par association

FDVA1 pluriannuel

- 26 associations financées
- 71 550 euros versés
- 2 752 euros en moyenne par association

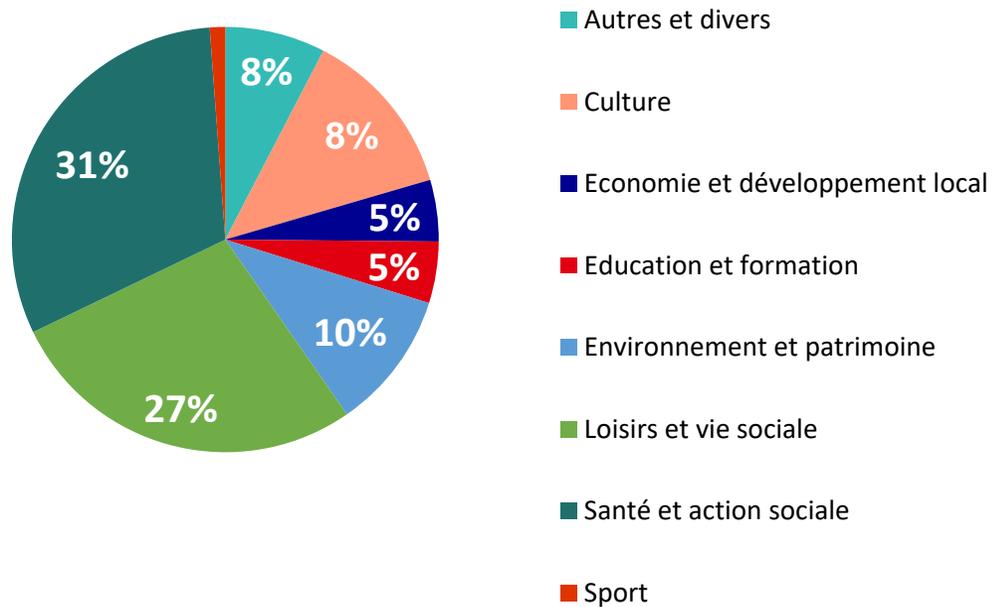
2 associations n'ont pas réussi à justifier leur subvention 2021 ou 2020 et ont du rembourser 2500 euros

FDVA2

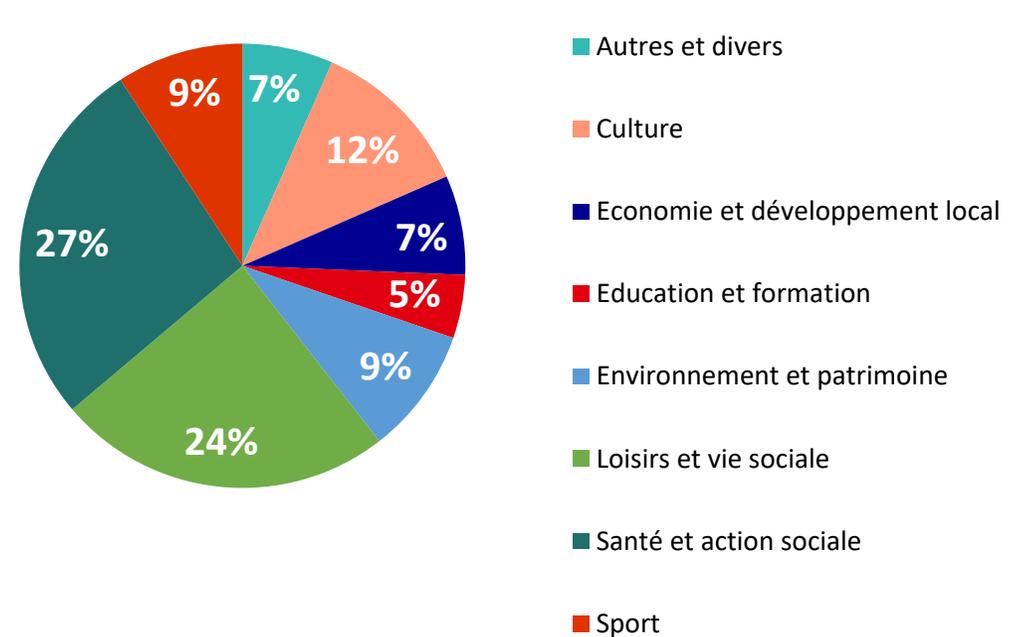
- 877 associations financées
- 603 soutiens au fonctionnement et 279 aux projets
- 1 668 euros en moyenne pour une aide au fonctionnement et 3 337 euros pour une aide aux projets
- 6 associations n'ont pas réussi à justifier leur subvention 2021 (2020 ou 2019) et ont du rembourser 18 000 euros

Statistiques complémentaires

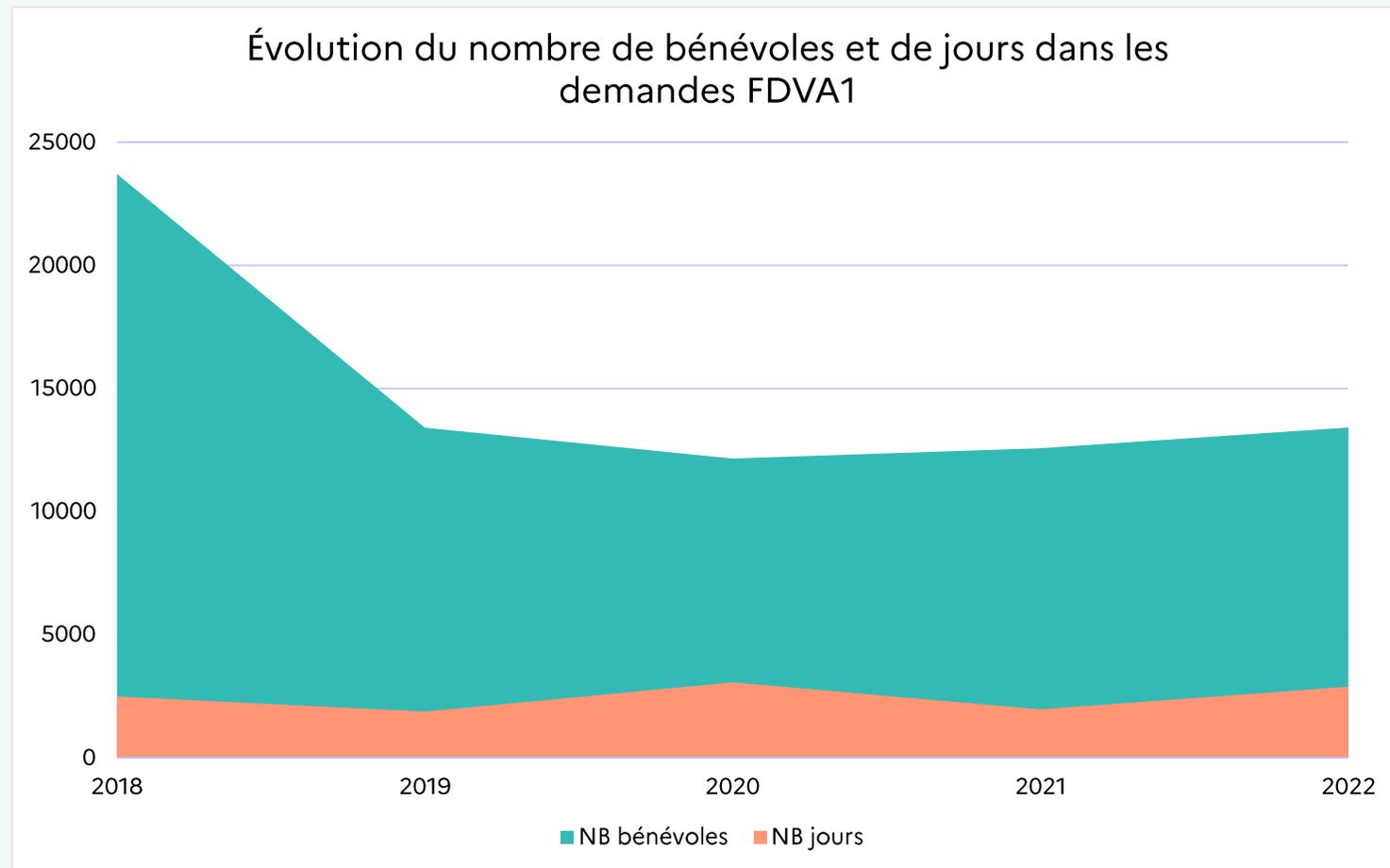
Répartition des demandes FDVA1 par secteur d'activité



Répartition des primodemandeurs FDVA1 par secteur d'activité



Statistiques complémentaires



3 – Propositions d’orientations et de priorités pour le FDVA Pays de la Loire en 2023

FDVA – rappel des critères d'éligibilité

Eligibles

Les associations dont le siège est en Pays de la Loire (ou leur établissement secondaire s'il a un SIRET et un compte bancaire propre)



+

Déclarées et à jour de leur déclaration au répertoire national des associations (greffe) et au répertoire SIREN/SIRET de l'INSEE



+

Qui ont un objet d'intérêt général, un fonctionnement démocratique, une transparence en matière de gestion financière et respectent le contrat d'engagement républicain



Non éligibles

- Les associations sportives (inéligibles au FDVA1 uniquement)
- Les associations nationales ou hors des Pays de la Loire
- Les associations politiques, culturelles ou para-administratives
- Les associations défendant des intérêts particuliers et s'adressant à un cercle restreint
- Les associations de moins d'1 an d'existence



FDVA1 Formation des bénévoles

FDVA1 annuel – des actions précises dans l'année

FDVA1 pluriannuel – des plans de formation par public cible et sur 3 ans

Quels publics? Bénévoles dirigeants, bénévoles réguliers et nouveaux bénévoles

Quelles priorités régionales ?

- L'accès aux responsabilités associatives et à la gouvernance pour toutes et tous
- La diffusion de la culture numérique et l'usage d'outils numériques
- La prise en compte des enjeux de transition écologique

Quelles actions de formation?

- Toute action concourant à la montée en compétences des bénévoles

Quel budget?

- 500 à 700 euros par jour de formation

Quel plan de formation ?

- Il ne s'agit pas de décrire une action particulière
- Il faut présenter un plan de formation qui va être proposé à tel public de bénévoles en indiquant quels vont être les objectifs de ce plan en termes de montée en compétences et le plan d'actions prévisionnel

Quel budget?

- Pas de forfait jour – 40% de l'enveloppe régionale (incluant les CPO 2022-2024)

FDVA2 « Financement global et/ou nouveaux projets »

Aide au fonctionnement et au développement global de l'association

Critères

- Associations de 2 ETPT maximum

Priorités régionales

- Associations ayant le moins accès aux financements publics
- Associations pour lesquelles l'effet levier de la subvention FDVA demandée sera avéré dans leur budget annuel
- Associations n'ayant jamais déposé de demande auprès du FDVA

Aide à des projets « Accompagnement des associations et/ou projets d'innovation sociale »

Critères

- 2 projets maximum par demande

Priorités régionales

- Projets qui concourent à l'accompagnement des associations et de leurs bénévoles
- Projets qui s'inscrivent dans une démarche d'innovation sociale
- Associations n'ayant jamais déposé de demande auprès du FDVA
- Associations de plus de 2 ETPT (qui ne sont pas éligibles à l'aide au fonctionnement)

Quels montants ? De 1000 à 10 000 euros

Mise en œuvre

Calendrier

- Réunion de la CRC** Le jeudi 5 janvier 2023 à 14h
Réunions des CDC Entre le 9 et le 13 janvier 2023
Ouverture des campagnes Le lundi 23 janvier 2023
Clôture des demandes Le lundi 6 mars 2023 à 12h (midi)
Réunions des CDC Entre le 15 et le 23 mai 2023
Réunion de la CRC Le jeudi 1^{er} juin 2023 à 14h
Publication des décisions Le lundi 5 juin 2023
Versement des subventions Juillet-août 2023

Outils d'information

Notes d'orientations régionales et départementales

Tutoriels pas-à-pas

- Déposer une demande de subvention sur Le Compte Asso
- Remplir et transmettre son compte-rendu financier sur Le Compte Asso
- Mettre à jour ses informations administratives

Vidéos pédagogiques de moins de 5 min

- Différence entre FDVA1 annuel et pluriannuel
- Différence entre FDVA2 fonctionnement et projets
- Démarches administratives et concordance RNA/SIRET/RIB
- Budget prévisionnel

Infographie

Recueil de l'avis des membres de la commission sur les propositions d'orientation

4 – Autres actualités en matière de vie associative

Assises de la simplification

4 phases

Phase 1 – en cours jusqu’au 16 janvier 2023

Consultation nationale sur la plateforme Purpoz:

<https://purpoz.com/project/simplification-associations/presentation/bienvenue-sur-le-site-de-la-consultation-pour-la-simplification-des-demarches-administratives-des-associations>

Les assises de la simplification associative



Data.Subvention

Toutes les informations sur les associations et leurs subventions

Un nouveau service numérique à destination des agents de l'État et des collectivités territoriales pour :

- Gagner du temps dans l'instruction des demandes de subvention
- Faciliter la prise de décision

Le service permet de consulter pour une association donnée :

- Ses informations administratives et les derniers documents disponibles
- Les subventions État qu'elle a déjà reçues au cours des 5 dernières années
- Les demandes de subventions en cours

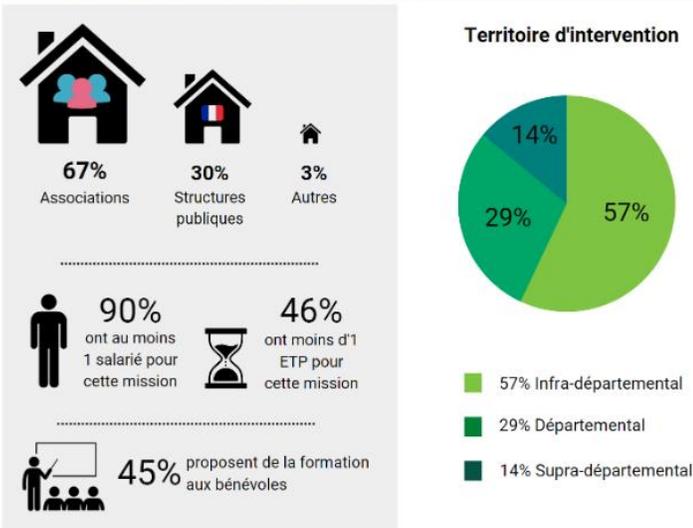


The screenshot shows the web application interface for 'Data.Subvention - V0.18.5'. The header includes the French Republic logo and the text 'Les dernières informations sur les associations et leurs subventions'. Navigation links include 'Code source', 'Paramètres d'affichage', 'Admin', and 'Se déconnecter'. A search bar is present with the placeholder text 'Recherche une association par nom ou par identifiant RNA, SIREN ou SIRET...' and a 'Rechercher' button. The footer contains the French Republic logo, the text 'Les dernières informations sur les associations et leurs subventions', a note about open source code, contact information for 'numerique.gouv.fr', 'beta.gouv.fr', and 'gouvernement.fr', and accessibility information.

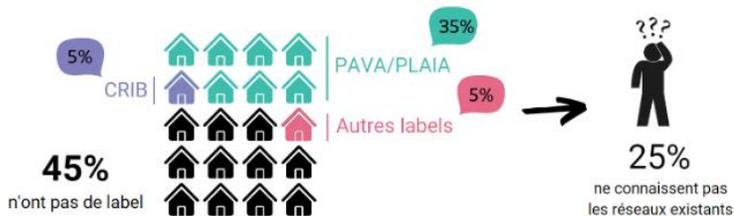
GUID'ASSO – Diagnostic et état des lieux en région

État des lieux des acteurs de l'accompagnement de la vie associative
Novembre 2022

Une diversité d'acteurs sur le territoire



La nécessité d'une meilleure interconnaissance des réseaux



4 missions d'accompagnement pour structurer le réseau



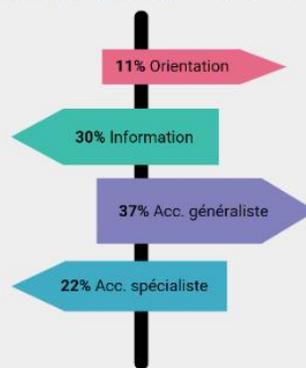
Orientent les demandeurs vers le bon interlocuteur

Apportent une **information** sur les essentiels de la vie associative

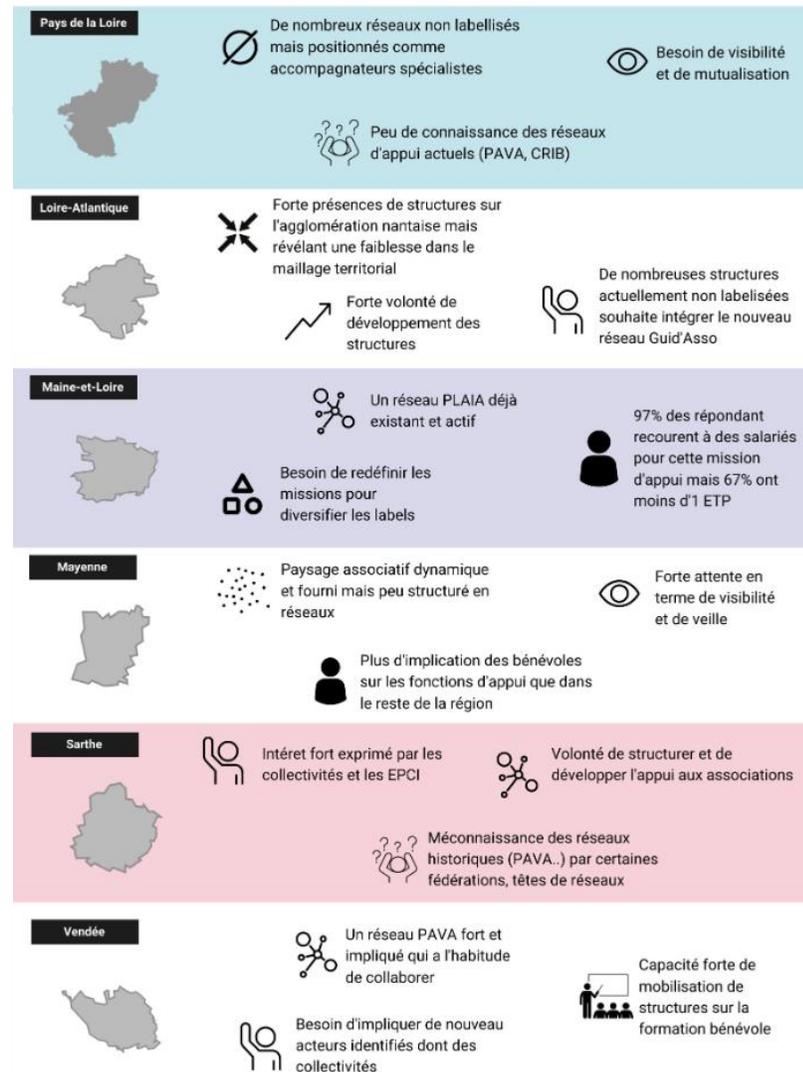
Proposent un **accompagnement adapté** à la situation particulière du demandeur

Apportent les informations et accompagnent sur un **domaine d'expertise**

Positionnement des structures sur ces 4 missions



Les possibilités de développement et besoins exprimés



GUID'ASSO – Labellisation à déployer



Est en lien avec des associations ou des porteurs de projets qui lui font part de questions
Connaît les structures d'appui (information/accompagnement) qui peuvent être ressources pour ces usagers
Orienté les associations vers ces structures avec un contact



Accompagne les associations ou les porteurs de projets de façon transversale sur tous les sujets vie associative
Accueille, évalue les besoins, propose les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés
Mobilise les ressources et les autres acteurs si nécessaire
Apporte son appui et son expertise à la vie du réseau.
Peut en outre concevoir et mettre en place des formations.
Consacre environ 0,5 à 1 ETP à cette mission.



Est en lien avec des associations ou des porteurs de projets sur son territoire.
Délivre les informations de base et les fondamentaux sur la vie associative
Est en mesure d'**expliquer les démarches essentielles**
Si besoin, oriente vers une structure d'accompagnement



Accompagne les associations ou les porteurs de projets sur un secteur d'activité particulier ou sur une thématique
Evalue les besoins, propose les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés
Mobilise les ressources et s'associe à d'autres acteurs si nécessaire
Apporte son expertise à la vie du réseau.
Peut en outre concevoir et mettre en place des formations

GUID'ASSO – Plan de formation en région

Formation initiale INFORMATION

Objectifs / thématiques / contenus des modules

Module	Thématiques	Objectifs	Contenus	Durée
Module 1	Qu'est-ce qu'une association ?	Connaître les grands principes de la loi 1901 et du fonctionnement d'une association pour pouvoir délivrer des informations de base sur la VA	<ul style="list-style-type: none"> loi 1901 fonctionnement d'une association : projet associatif, statuts, gouvernance idée : utiliser un quiz pour lever les idées reçues 	3h
Module 2	Les principales démarches administratives	Être capable d'expliquer les démarches essentielles pour les associations	<ul style="list-style-type: none"> Déclarations au greffe Obtention/modification n° Siret Le Compte Asso Déclarations liées à l'organismat^e de manifestat^e idée : faire témoigner un agent d'un greffe 	2h
Module 3	Les principales sources de financement	Connaître quelques notions de base en matière de financement de la vie associative (présentation rapide)	<ul style="list-style-type: none"> subventions / mécénat / cotisations... focus sur les reçus de dons 	1h
Module 4	Les différents acteurs et outils de l'appui aux associations	Connaître les différents acteurs et autres ressources pour bien orienter les associations	<ul style="list-style-type: none"> acteurs de l'appui (associatifs et publics) formations de bénévoles sites Internet utiles guides pratiques 	3h
Module 5	Posture de l'informateur	Adopter une posture adaptée	<ul style="list-style-type: none"> mise en situation à partir de cas recensés par les formateurs 	3h

Formation initiale ACCOMPAGNEMENT

Objectifs / thématiques / contenus des modules

Module	Thématiques	Objectifs	Contenus	Durée
Module 1	Création d'une association	Savoir accompagner la création d'une association, en vérifiant que l'objectif du projet est compatible avec la loi 1901, jusqu'à la déclaration	<ul style="list-style-type: none"> De l'idée à la réalisation : le projet associatif (dont méthode de projet) Les formalités Rédaction des statuts présentation des autres formes juridiques pour les porteurs de projet + réorientation avec acteurs concernés 	4h
Module 2	Fonctionnement associatif	Maîtriser les bases juridiques nécessaires à la bonne marche d'une association. Intégrer le rôle des différents organes internes à une association. Identifier les points de vigilance dans la vie d'une association.	<ul style="list-style-type: none"> Contenu et rôle des statuts dans la vie d'une association Organes de décisions : bureau / Conseil d'administration / AG (divers modèles possibles) Déroulement d'une Assemblée générale Organisation d'une manifestation / règlementation 	4h
Module 3	Bénévolat et volontariat	Connaître les droits et obligations des bénévoles et les principaux dispositifs favorisant l'engagement bénévole ou volontaire	<ul style="list-style-type: none"> Droits et obligations des bénévoles (notamment des dirigeants) Les mineurs dans les associations Remboursement des frais de bénévoles Les dispositifs favorisant l'engagement : congés et CEC Le service civique 	4h
Module 4	Responsabilité			
Module 5	Association employeur	Savoir accompagner l'association à se poser les bonnes questions avant d'embaucher (le besoin, démarches, coûts de l'emploi...) Aider à sécuriser la relation entre bénévoles et salariés Comprendre les obligations, les droits et les responsabilités de chacun. Donner les moyens aux dirigeants de gérer l'emploi (suivi du contrat, évaluation, formations)	<ul style="list-style-type: none"> Différentes étapes de la création d'emploi Responsabilité d'employeurs / convent^e collectives La formation des salariés Le contrat de travail + statut spécifique (auto-entrepreneur, intermittent...) Aides à l'embauche Les outils de gestion de l'emploi (Impact Emploi, chèque emploi associatif, Guso,...) Rupture du contrat de travail 	4h
Module 6	Finance / Gestion	Aider l'association à s'approprier les différents outils de gestion financière, leur rôle et leur utilisation dans le pilotage d'une association.	<ul style="list-style-type: none"> Approche modèles socio-économiques Gestion de trésorerie Réalisation d'un budget prévisionnel Les comptes annuels : compte de résultat / bilan Cas pratiques 	4h
Module 7	Territoires et subventions	Identifier les financeurs et comprendre leurs compétences sur un territoire	<ul style="list-style-type: none"> Organisation territoriale Rôle et compétences des collectivités Projet / subventions Cas pratiques 	3h
Module 8	Outils à disposition des associations	Découvrir et comprendre les usages des outils collaboratifs (ex: gestion de projets, agenda/réunion, visio...). Améliorer son travail collaboratif	<ul style="list-style-type: none"> outils collaboratifs de gestion d'une association dont outils numériques 	3h
Module 9	Posture de l'accompagnateur	Mieux cerner les enjeux de l'accompagnement associatif. Connaître le rôle et la posture dans une relation d'accompagnement Améliorer la qualité de sa pratique	<ul style="list-style-type: none"> Les différentes phases de l'accompagnement notamment importance de la phase de diagnostic Cas pratiques 	3h

GUID'ASSO – Outils de communication



Guid'Asso vous simplifie la vie associative !

Vous portez un projet associatif ?
Vous êtes un-e responsable bénévole ?
Vous avez des questions sur la vie associative ?

Comment créer une association ?
Comment construire un projet associatif ?
Comment modifier des statuts ?

Le réseau  Guid'Asso est là pour vous !

Chaque association peut facilement **trouver près de chez elle un lieu pour répondre à ses questions**, ou être accompagnée dans son fonctionnement ou son développement.

Des personnes référentes vous accueillent pour **mettre leurs compétences au service de vos besoins associatifs**. Certaines proposent également des formations à destination des bénévoles.

 **Guid'Asso** Associations  **Guid'Asso** Associations  **Guid'Asso** Accompagnement opérationnel  **Guid'Asso** Accompagnement opérationnel

Service gratuit et accessible à tout le monde

